

# NEWSLETTER

## Edito du Directeur général

**Le Conseil d'administration et l'équipe de la Direction générale adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux diplômés !**

Bravo aux jeunes accompagnés par le DITEP Le Cèdre Bleu, tout d'abord, qui ont obtenu leur Diplôme national du brevet, mais aussi aux 27 étudiants accompagnés par l'équipe de Construit-Toit (Relais 94), pour l'obtention de leur certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

Cette réussite représente bien plus qu'une simple étape dans un parcours scolaire : elle est le fruit de leur détermination, de leur travail et de leur courage face aux défis qui se présentent sur leur chemin.

Bravo à toutes et à tous, sans oublier les équipes de ces établissements qui, au quotidien, ont su les accompagner et les encourager avec bienveillance, tout en valorisant leurs capacités et leurs talents.



Soirée des diplômés organisée le 14 août par le Relais 94

## Actualités



### Evaluation externe du CMPP de Pantin : une très belle réussite !

L'agence d'évaluation Ampléa s'est rendue au sein du CMPP de Pantin les 25 et 26 septembre pour réaliser l'évaluation externe du centre. Après un important travail de préparation, de questionnements, d'échanges et de formalisation des outils nécessaires au renforcement de la démarche d'amélioration continue de la qualité au sein du CMPP, **les résultats sont plus que satisfaisants**. Les évaluateurs ont pu soulever, à la fin de leur visite, **le travail de qualité mené auprès des patients, de leurs familles et des partenaires**, ainsi que la **précieuse collaboration entre les équipes du CMPP, celles de la direction du pôle des CMPP / BAPU et de la Direction générale**.

Voici les dates des évaluations externes pour les autres établissements de l'association :

Etablissement	Dates visite sur site
CMPP DE BOISSY ST LEGER	8 et 9 janvier 2025
CMPP DE BONNEUIL SUR MARNE	31 mars et 1er avril 2025
CMPP / BAPU DE CACHAN	3 et 4 avril 2025
CMPP DE CHARENTON LE PONT	28 et 29 janvier 2025
CMPP DE CHENNEVIERES SUR MARNE	7 et 8 avril 2025
CMPP DE CHOISY LE ROI	6 et 7 mars 2025
CMPP / BAPU DE CRETEIL	10 et 11 mars 2025
CMPP DE FONTENAY SOUS BOIS	6 et 7 février 2025
CMPP DE FRESNES	10 et 11 avril 2025
CMPP / BAPU DE SAINT-MAUR	17 et 18 mars 2025
CMPP DE SUCY EN BRIE	13 et 14 janvier 2025
CMPP DE THIAIS	24 et 25 mars 2025
CMPP DE VILLENEUVE ST GEORGES	15 et 16 mai 2025
ITEP LE CEDRE BLEU	13 et 14 mars 2025
SESSAD L ESCALE	6 et 7 mars 2025
GERE TOIT	4 et 5 février 2025
FAM TAMARIS	13 et 14 mars 2025
ESAT LA CLEPSYDRE	11 et 12 février 2025



### Vous souhaitez en savoir plus ?

- [Le nouveau référentiel d'évaluation.](#)
- [Le manuel d'évaluation de la qualité.](#)
- [Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS.](#)





## Lancement du déploiement d'IMAGO DU

Comme annoncé dans la Newsletter n°3, le logiciel de dossier usager informatisé IMAGO DU va être déployé dans l'ensemble des établissements, services et centres de l'APSI. Ce nouveau logiciel nous permettra de centraliser dans un endroit unique l'ensemble des informations concernant les patients et personnes accompagnées, et d'échanger en équipe de façon sécurisée, tant en interne qu'avec les partenaires.

Afin de répondre au calendrier fixé par l'Agence régionale de santé, le logiciel IMAGO DU sera utilisé à partir du mois de janvier 2025 dans l'ensemble des structures. Des formations seront organisées entre la fin du mois de novembre et le mois de décembre 2024 (en dehors des vacances scolaires) pour vous permettre de vous familiariser avec ce nouvel outil : nous vous remercions par avance pour votre mobilisation !



## Livret d'accueil du salarié



La Direction des Ressources Humaines a préparé un livret d'accueil afin de faciliter l'intégration des nouveaux salariés.

Ce guide permet de s'imprégner de l'histoire, de l'organisation et des activités de l'Association, du projet associatif, mais également d'accompagner les salariés avec des informations essentielles et d'ordre pratique sur leur nouvel environnement de travail.

Ce document sera dorénavant remis à chaque nouveau salarié par sa Direction, au moment de sa prise de poste sur un établissement de l'APSI

## Démarche QVCT

Suite aux ateliers de sensibilisation sur les risques psycho-sociaux (RPS) organisés par les organismes de médecine du travail – l'ACMS et la GIMAC – et auxquels 79 salariés de l'APSI ont participé, la Direction Générale et la CSSCT poursuivent ensemble leur réflexion sur la démarche globale qu'elles souhaitent mettre en œuvre dès 2025 à la fois sur la prévention des RPS, centrée sur l'activité et l'organisation du travail, mais également sur la notion de bien-être au travail (qualité de vie et conditions de travail – QVCT).

Une présentation de cette démarche d'amélioration de la qualité et des conditions de travail sera faite prochainement auprès de l'ensemble des salariés de l'Association.

**Nomination de Madame GARGOLY en tant que Directrice administrative et financière**

Nous avons le plaisir de vous informer que Madame Sylvie GARGOLY, responsable administrative et financière, a été nommée Directrice administrative et financière de l'APSI.

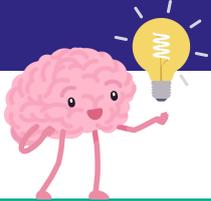
## Flocage des véhicules

Les travaux réalisés dans le cadre du projet associatif ont permis de mettre en évidence un manque de visibilité de notre action. Plusieurs propositions sont actuellement en cours de réalisation, et en particulier le marquage des véhicules de service de l'association. En effet, avec près d'une cinquantaine de véhicules en circulation, l'association est rendue plus visible auprès de nos partenaires et de nos financeurs. Ceux-ci peuvent ainsi se rendre compte de l'importance du travail réalisé par les professionnels, ainsi que du maillage du territoire que nous assurons.

L'APSI est un acteur majeur du département : montrons-le et soyons en fiers !

## Appel à volontariat

Le comité éditorial de la revue Esquisses recrute de nouveaux membres. Si vous êtes intéressés par la recherche, l'écriture et/ou la relecture, n'hésitez pas à vous rapprocher du Dr. BENZI : [l.benzi@apsi.fr](mailto:l.benzi@apsi.fr)



## Innovation et bonnes pratiques

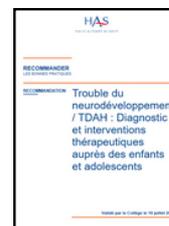
# HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

### Haute autorité de santé : la parution de deux nouvelles RBPP

La Haute autorité de santé (HAS) vient de publier deux nouvelles recommandations de bonnes pratiques professionnelles :

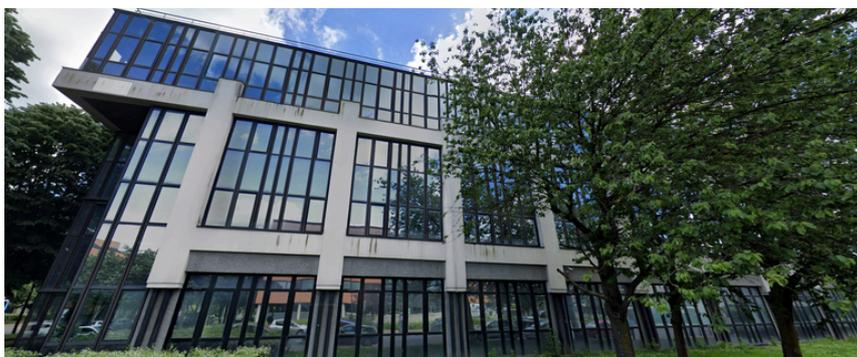
- Trouble du neurodéveloppement / TDAH : diagnostic et interventions thérapeutiques auprès des enfants et adolescents.
- Bienveillance et gestion des signaux de maltraitance en établissement.



Cliquez sur les images pour afficher les recommandations, ou rendez-vous sur le site de la HAS : [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

## Il y a du mouvement au sein des établissements

Les SESSAD de Créteil et de Vitry déménagent, pour rejoindre de nouveaux locaux situés à Créteil :



Les résidents des Maisons-Relais ont visité Honfleur



Dans le cadre du projet VEL'ASE porté par le Département, des animatrices et représentants de Véligo sont venus au Relais 94 pour faire une présentation des vélos aux jeunes volontaires intéressés par un système de prêt de vélo.

Le pôle CMPP / BAPU adresse ses remerciements aux professionnels des services techniques de l'APSI pour leur travail au sein des centres durant l'été !



# FOCUS THÉMATIQUE

## LE RÉTABLISSEMENT

L'APSI a inscrit dans son projet associatif son souhait de favoriser le rétablissement des personnes concernées, par la mise en place d'actions de réhabilitation psycho-sociale. Mais... De quoi parle-t-on ?

Le rétablissement est une démarche personnelle visant, pour une personne atteinte d'une pathologie mentale, à **redonner un sens à sa vie** à travers des activités, la reprise d'une vie sociale, professionnelle, et un mode de vie satisfaisant.

Le rétablissement ne consiste pas en la guérison ou la disparition des symptômes. Il s'agit davantage **d'apprendre à vivre avec sa maladie et de retrouver sa capacité à décider et agir seul**.

### Les 5 piliers du rétablissement

Le rétablissement est un processus qui repose sur cinq piliers :

- **La restauration de l'espoir** : pour se rétablir, une personne doit avoir un projet de vie qui lui tient à cœur, et se dire que tout n'est pas perdu pour elle.
- **La redéfinition identitaire** : « Je suis une personne, pas une maladie ! ». Au-delà du diagnostic la personne doit se rappeler qu'elle est un être à part entière, avec des centres d'intérêts, une famille, des amis, des valeurs, des croyances, des projets...
- **L'approche centrée sur les forces** : pour accompagner le rétablissement, les professionnels doivent croire, de façon inconditionnelle, dans les ressources et les capacités de la personne,
- **L'empowerment citoyen et individuel** : retrouver une place au sein de la Cité, voter, exprimer ses opinions, retrouver une identité positive et s'engager dans la vie sociale, mais aussi prendre des décisions pour soi-même, régler ses problèmes, s'occuper de sa vie, de ses projets...
- **La pair-aidance**, l'entraide, entre personnes ayant connu la même maladie.

### La réhabilitation psycho-sociale

Pour aider une personne dans son processus de rétablissement, plusieurs techniques et pratiques professionnelles peuvent être mises en place. Ce sont les outils de la réhabilitation psychosociale :

- La psychoéducation (ou éducation thérapeutique du patient),
- Les groupes de partage d'expérience,
- L'accompagnement des familles,
- Le soutien à l'insertion socio-professionnelle,
- La remédiation cognitive,
- Les thérapies cognitivo-comportementales,
- Des activités pour retrouver confiance en soi, travailler l'estime de soi,
- La mise en place d'activités organisées par les personnes concernées elles-mêmes,
- Des liens avec des partenaires dédiés : club house, groupes d'entraide mutuelle, La maison perchée...

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter :

- Le [site internet](#) du centre ressource "réhabilitation psychosociale"
- La vidéo "[paroles de rétablissement](#)" de Patricia DEEGAN
- Les [guides](#) réalisés par La Maison Perchée

